

La Rentrée des Solidaires

«*Un modèle économique solidaire de la culture peut-il exister?* »
24 septembre 2010 à Douchy les Mines

Journée animée par Réjane Sourisseau (Opale, CNAR Culture)

Introduction : plénière d'ouverture



➤ **Jocelyne Losfeld, première adjointe au Maire de Douchy les Mines**, souligne que ce n'est pas par hasard que la ville de Douchy accueille cette année la rentrée des solidaires qui se réunit autour du thème de la culture. En effet, la Ville de Douchy est active et se bat pour mobiliser le public sur des événements culturels. Par exemple, il existe le cinéma d'art et d'essai, très actif qui nous accueille aujourd'hui, et les Douchynoiseries, festival d'arts de rue dorénavant célèbre en Nord Pas de Calais.

➤ **Gérard Dechy, président de l'APES**, remercie la municipalité de Douchy pour son accueil, ainsi que Patrick Tillie et Myriam Cau, pour leur présence au titre du Conseil Régional.

Il précise que le thème de la culture a été choisi car c'est un besoin humain fondamental, souvent mis à mal notamment en raison de sa marchandisation.

Enfin, il évoque les Etats Généraux de l'Economie Sociale et Solidaire, qui auront lieu en juin 2011 à Paris et visent à mettre l'ESS au coeur des débats lors des prochaines élections présidentielles. Cette Rentrée des Solidaires est un des points de départ au travail préparatoire de ces Etats Généraux.

➤ **Réjane Sourisseau**, animatrice de la journée, présente succinctement l'association OPALÉ dont elle est cofondatrice et pour laquelle elle travaille : cette structure d'envergure nationale a pour but d'accompagner la consolidation et le développement des associations employeuses du secteur de l'art et de la culture. Ses activités sont variées : conception et diffusion d'outils d'appui, valorisation des pratiques d'économie solidaire, observation et enquêtes, aide à la structuration de réseaux professionnels, contribution à la mise en œuvre de politiques publiques. OPALÉ porte depuis 2005 une mission de ressources pour le Dispositif Local d'Accompagnement, DLA. Ce dispositif d'Etat permet aux associations de bénéficier de l'appui d'un expert pour réfléchir à leur

stratégie, améliorer leur organisation interne...

➤ **Christelle Blouët** anime une plate-forme internet de ressource et d'échange de pratiques autour de la culture et du développement durable, intitulée "**Réseau Culture 21**".

A partir de la question « Pourquoi la culture aide à vivre ensemble? », les Agendas 21 de la Culture ont été créés.

Depuis 1982, l'UNESCO définit la culture comme "l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances".

L'UNESCO définit également les termes suivants :

- "droits culturels" : Toute personne doit ainsi pouvoir s'exprimer, créer et diffuser ses oeuvres dans la langue de son choix et en particulier dans sa langue maternelle ; toute personne a le droit à une éducation et une formation de qualité qui respectent pleinement son identité culturelle ; toute personne doit pouvoir participer à la vie culturelle de son choix et exercer ses propres pratiques culturelles, dans les limites qu'impose le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

- "diversité culturelle" : « Dans sa riche diversité, la culture a une valeur intrinsèque aussi bien pour le développement que pour la cohésion sociale et la paix »¹.

- "liberté culturelle" : la liberté de vivre et d'être ce qu'on choisit.

Le développement durable est souvent réduit à la notion environnementale, car elle a été prise en charge par le Ministère de l'Ecologie, cela peut donner une vision partielle alors que la transversalité est nécessaire avec ses quatre dimensions (plutôt que « pilier ») économique, sociale, environnementale et culturelle.

L'Agenda 21 est issu du plan d'action pour le 21ème siècle (Sommet de la terre de Rio en 1992). Le meilleur échelon pour agir est régional, territorial. L'Agenda 21 est un chemin, qui est plus déterminant que les objectifs. Ainsi, les Agendas 21 de la culture sont davantage une méthodologie co-construite en amont qu'un plan d'action précis. "Comment va t-on faire les choses? Avec qui? Vers où veut-on aller?" ; ces questions sont les socles de la démarche.

Les Agendas 21 de la culture contiennent 67 articles, répartis en trois parties:

- « principes » (16 articles) : rapport entre la culture et les droits de l'Homme, la diversité, la durabilité, la démocratie participative et la paix.

- "engagements " (29 articles) des gouvernements locaux et centraux pour les politiques culturelles.

- « recommandations » (22 articles) , reconnaissant ainsi l'importance de la culture dans les programmes, les budgets et les organigrammes des différents niveaux de gouvernement et des organisations internationales.

Les contenus de l'Agenda 21² de la culture peuvent également être divisés par thèmes:

- Culture et droits de l'Homme

- Culture et gouvernance

- Culture, durabilité et territoire

- Culture et inclusion sociale

- Culture et économie

Pourquoi un Agenda 21 de la culture ? Pour rattraper la dimension culturelle qui n'apparaissait plus

1 http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL_ID=34321&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

2 <http://www.Agenda21culture.net>

dans les politiques des Agenda 21 locaux. Les Agendas 21 de la Culture existent depuis 2004. Ils émergent maintenant mais il reste du chemin à faire pour que ce soit intégré dans toutes les politiques publiques. Néanmoins, 350 collectivités dans le monde ont signé des Agendas 21 de la Culture.

En France, le modèle républicain s'est construit en opposition à la notion de "diversité culturelle" d'où la difficulté à admettre le concept des droits culturels. On ratifie des textes qui sont peu mis en application. Il y a une certaine résistance dans les administrations et auprès des élus français, notamment car c'est une politique transversale, qui demande de mettre de l'horizontalité dans un monde vertical.



➤ **Shirley Harvey, UFISC** : L'UFISC est une fédération d'organismes professionnels et de syndicats qui regroupe les arts du spectacle vivant, école du cirque, arts plastiques et arts numériques, soit 1500 structures à l'échelle nationale.

Dans la culture, la question économique a souvent été occultée. Mais en 1998, une instruction fiscale a imposé aux associations d'être imposées aux impôts commerciaux, ce qui a provoqué une réaction et un travail ensemble. Les acteurs sont allés au Ministère des Finances et non à celui de la Culture, ce qui a amené une nouvelle collaboration. Des fiches techniques ont été écrites décrivant les critères de non lucrativité pour les acteurs et les salles de spectacles. Les rencontres d'acteurs ont donné une transversalité des pratiques. La structuration s'est faite sous forme associative en 2000. L'UFISC défend des valeurs comme :

- l'économie marchande n'est pas la seule économie de référence: l'UFISC refuse le rapport marchand, consumériste, entre le public et l'oeuvre. On préfère parler d'"habitant" plutôt que de "public".
- les politiques publiques doivent être co-construites
- la nécessité de ré-encadrer l'économie et le politique
- l'initiative privée peut être d'intérêt collectif

D'où, en 2007, l'adoption du Manifeste pour une autre économie de l'art et de la culture³, qui décrit ce qui unit les membres (valeurs, spécificités), les modes de fonctionnement, ce que l'UFISC revendique. C'est un texte de référence évolutif qui défend trois valeurs essentielles :

- ✓ primauté de la diversité culturelle et des droits culturels
- ✓ primauté de la coopération au sens large: au sein des structures, des territoires, avec les habitants, avec les élus, entre les acteurs eux-mêmes
- ✓ primauté de l'initiative citoyenne, à but autre que lucratif

³ Voir site de l'UFISC

L'UFISC défend également une relation bénévole/salarié plus équitable. Elle est également attentive au fait que la culture ne devienne pas l'apanage de professionnels ou d'experts, d'où la défense de la création par l'artistique d'un espace public citoyen.

Atelier : Modèles économiques innovants et (Re)structuration et indépendance des filières



➤ En introduction, quelques chiffres :

La consommation des ménages en terme de dépenses culturelles, entre 2000 et 2008, a doublé pour les spectacles et a été divisé par deux pour les achats de supports. Il y a un changement de consommation notamment dû à l'évolution technologique.

Les droits d'auteur ont rapporté 1,1 million d'euros en 2008.

L'emploi culturel en 2007 représentait 2% de la population active, l'emploi à durée indéterminée est de 82% dans les arts plastiques et métiers d'art (décoration, stylistes, ..) mais de 35% dans les arts du vivant.

25% des professionnels de la culture sont intermittents, soit 2700 personnes en Nord Pas de Calais en 2010 (3000 en 2006).

En Europe, la culture est le secteur qui connaît la plus forte croissance: + de 2%.

➤ Aurélie Galant, Fairplaylist :

Fairplaylist s'est créé en 2003 suite au constat suivant : La filière musicale est dominée par quatre entreprises multinationales, les « majors ».

Par leur puissance promotionnelle, elles orientent la demande mondiale vers quelques chanteurs et musiciens connus, en négligeant la majeure partie de la production musicale.

Cette vision strictement commerciale et à court terme entraîne une précarisation des acteurs de la filière et une réduction de la diversité culturelle.

La volonté était de faire quelque chose de nouveau sur la filière musicale, d'où la création d'une charte de la musique éthique reposant sur des principes de coopération, de solidarité et de développement durable : rémunération équitable de tous les acteurs de la filière, transparence,

baisse de l'impact environnemental de la production, autonomie de l'artiste.

Fairplaylist a également créé un festival (avec entre autre la mise en place d'une filière de recyclage de cds) à Ménilmontant en 2006 et organise des concerts solidaires chaque année depuis.

La volonté de Fairplaylist est que d'autres acteurs oeuvrant dans le même domaine s'approprient cette charte. Il est parfois difficile de la mettre en place dans les salles de musique actuelle mais certains agissent déjà (concert solidaire du RIF Ile de France, festival de Ménilmontant). La démarche donne leur chance à des musiciens. Le but n'est pas la rentabilité marchande mais de montrer que l'on peut faire différemment.

Les CD sont distribués dans des Biocoop, à Artisans du Monde, etc.

➤ **Augustin Petit, Résonances :**

Le projet est né du livre, dans la perspective qu'il entre dans tous les foyers et qu'il soit un enjeu de société pour le plus grand nombre.

A l'origine, il y a eu un travail entre un lycée professionnel et une bibliothèque municipale, des rencontres entre différents praticiens du livre, afin de faire se rencontrer différents publics.

Puis, une structure a été créée pour aider et accompagner les projets de ce type, gérer les problématiques et développer des savoir-faire divers tels que l'organisation d'expositions pédagogiques, l'accueil d'écrivains, l'achat, la vente de livres.

Le projet s'est précisé en allant, sans a priori, mais se basant sur ses incontournables : l'éducation populaire, la création d'emploi et la formation, l'ancrage sur le territoire du pays lensois, le livre, la proposition d'un service de haute qualité.

Une librairie indépendante a ainsi été créée.

Il y a deux structures :

- une association pour les savoir-faire professionnels
- une SARL pour la librairie.

Elles ont été portées par les finances solidaires : Autonomie et solidarité, Cigales et Artois entreprendre. La librairie accueille du public pour les livres mais aussi des expositions ou des spectacles. Les librairies indépendantes sont actuellement en difficulté : trois viennent de fermer en Nord Pas de Calais.



➤ **Marc David, AMACCA des 2 fleuves :**

AMACCA signifie Association pour le Maintien des Alternatives en matière de Culture et de Création Artistique.

L'implantation de l'AMACCA est à une heure de toutes les grandes villes de la région. Il y a 7 scènes nationales en Nord Pas de Calais et rien sur le territoire rural près de Montreuil. Le territoire est touristique, composé de nombreux petits villages qui ont des envies mais pas forcément ni les outils ni les compétences. Il y a 8 communautés de communes avec des tailles différentes. Il y manque parfois de la concertation.

L'idée est de rayonner sur 30 km autour des vallées de l'Authie et de la Canche. L'AMACCA veut créer des partenariats artistiques et développer la notion de « spect'acteur » (citoyen qui s'empare des politiques culturelles). L'idée d'"AMACCA" vient de la région PACA. C'est comme une AMAP, dans le domaine culturel. L'AMACCA vise à créer un collectif entre partenaires qui ne se connaissent pas (acteurs privés, publics, citoyens, artistes, spec'acteurs) et de monter une saison culturelle ensemble, autour d'un pôle de diffusion, de création et de médiation.

Le financement est hybride. Il y a des rencontres nationales avec les autres structures (Bretagne Lyon).

L'association organise des rencontres, des résidences d'artistes, du micro-mécénat. C'est un lieu de confrontation, d'échanges et dépôt de paniers bios. Il y a la tentative de ne pas faire de différence entre les prescripteurs : écoles, salles, collectivités. Il existe la volonté de travailler en partenariat avec les scènes nationales. Le lien est nécessaire, par exemple : l'association est en zone touristique, or il y a des lieux vides en semaine, d'où la possibilité de résidence et créer un lien entre des mondes qui ne se croisent pas. Si on demande un programme culturel, dans un syndicat d'initiative, par exemple, on obtient un dépliant touristique, sectorisé à l'extrême, par ville parfois. Il y a un besoin de mutualiser l'existant et de diffuser l'information, dans l'optique de contribuer au développement d'un territoire.

➤ **Sandrino Graceffa, Smart :**

Smart France s'est créé sous statut "union d'économie sociale" et apporte une aide, un accompagnement aux artistes ayant des difficultés de gestion administrative ou comptable dans leur activité. Smart met en place des outils facilitant la gestion de ces activités. Le modèle vient de SmartBe, qui est une société mutuelle d'artistes et qui s'est bien développée en Belgique grâce à deux points forts :

- une interface web performante, accessible aux artistes
- un fond de garantie salarial (paiement du salaire des artistes et même avances).

Le développement étant important, il a été possible de mutualiser et de développer d'autres services. Souvent c'est une mutualisation d'absence de moyens ce qui n'est pas le cas ici. Il y a mutualisation des activités elles-mêmes : location de véhicules, prêts en leasing pour l'achat de matériel, location de costumes. SmartBe a un projet immobilier (5000m2) au centre de Bruxelles. Tout cela est rendu possible par les volumes traités. Cela favorise la mobilité des artistes : effet « Jacques Brel » : développer en France pour que ça dure en Belgique !

La difficulté est la segmentation des réglementations françaises : le montage pour l'implantation de Smart en France a duré 4 ans ! Et a nécessité 2 millions d'euros d'études juridiques et d'outils informatiques. L'activité a démarré en janvier 2010. Il y a maintenant un bureau à Lille, Paris, Montpellier, Lyon, Rennes et Strasbourg avec le but de couvrir l'ensemble du territoire. En Belgique il y a 102 salariés, 30000 utilisateurs soit 100millions d'euros de chiffre d'affaires. En France 25 salariés, 500 utilisateurs en quelques mois seulement, dans le champ du spectacle vivant. Smart a élaboré un nouveau module pour les autres personnes relevant de la filière artistique : auteurs, infographistes, graphistes, photographes, animateurs, conférenciers...

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, ce secteur n'est pas sous perfusion de la puissance publique. Il n'est pas majoritairement financé, subventionné. C'est un secteur économique à part

entière. L'art et la culture renforcent l'attractivité d'un territoire. On y gagne des parts de marché, avec des retombées sur l'économie en général.

Les modes d'organisation du travail de Smart sont précurseurs car il y a une multitude de donneurs d'ordre et le travail est sur le mode « projet », avec des savoir-faire et de la connaissance du secteur quaternaire. De nouvelles formes d'activités et de travail sont inventées. Face à la tendance massive de dé-régulation du travail (à l'anglosaxonne) comme l'auto-entrepreneuriat qui dérégule le marché et est dispensé d'impôt, Smart invente de nouvelles formes d'organisation qui prennent le contre pied avec un projet sous forme d'une entreprise partagée (Smart) ou d'une coopérative d'activité et d'emploi.

L'argent doit être pour les artistes. Smart ne demande pas de financement public pour son fonctionnement, sauf pour le lancement des bureaux : il s'agit d'aides au démarrage sur des lignes d'innovation économique, et non sur des budgets culturels, réservés aux membres.

➤ **Débat :**

Myriam Cau (Conseil Régional) :

En région, il y a des zones blanches ; des structures existent mais elles sont « transparentes » et s'épuisent. Les scènes doivent travailler avec toutes les zones de la région. Comme collectif d'acteurs en milieu rural, il y a A Petits Pas sur Fruges. Le Conseil Régional a parfois l'impression de jouer les pompiers auprès d'acteurs culturels en difficulté. Le Conseil Régional a mis un budget important dans la culture. Il est maintenant nécessaire de travailler autrement avec les acteurs. Il y a une épée de Damoclès à cause de la réforme territoriale

Et d'autres participants :

- Le partenariat avec les pouvoirs publics permet aux associations ou entreprise de l'ESS de couvrir les manques institutionnels sur les territoires.
- En France, la culture a été largement financée par les pouvoirs publics. Il n'était pas question de sponsor mais la donne a changé. Des structures peuvent faire le lien entre leurs partenaires et les sponsors.
- Les financements pourraient venir aussi d'acteurs de l'ESS eux-même qui s'engagent. FINORPA pourrait être intéressant. Il est important de négocier pour les ratios à notre mesure.
- Il faudrait développer la notion d'insertion par la culture, d'ambassadeurs
- La diversité des initiatives est importante : faire cohabiter des projets grands et petits, comme Smart ou Interleukin.
- L'acteur culturel c'est quoi ? Une filière du producteur au consommateur, comprenant la diffusion.
- Il y a une distorsion entre l'engouement pour le projet et le financement qui revient à des logiques bancaires, avec emploi en insertion à la clé pour baisser les coûts. Il y aurait besoin de transparence, comme à Clignancourt où Fairplaylist a fait apparaître sur les billets la part qui revient à l'artiste. C'est de l'éducation populaire.
- Il est important d'être transparent sur notre modèle économique. On pourrait faire apparaître sur le site de l'APES des fiches de projets.
- « Culture et ESS » : c'est naturel pour certains mais inconnu pour beaucoup, alors que c'est l'intérêt des artistes. Que peut-on apporter en tant que réseau ?
- On a des valeurs; ce qui structure, ce sont les choses partagées, ça rassemble et ça peut aider.

➤ **Restitution de l'atelier :**

- Innovation en terme de modèle économique : il y a souvent hybridation de différents modèles au sein d'un même projet (association, SARL...).
- Ancrage territorial avec des partenaires de proximité
- Valeurs : celles de l'ESS, de l'intérêt général ou bien commun
- Réponse à des besoins : tous les projets reposent sur un besoin non couvert : accès à la culture, accessibilité territoriale, accès des créateurs au public, emploi et travail social
- Mutualisation des financements et des compétences : non pas par la rareté mais plutôt par assemblage des compétences humaines et financières.
- Dépendance aux pouvoirs publics : dépendance financière qui dépend d'une structure à l'autre, de 0 à beaucoup. Effet levier de l'institution. Partenariat et co-construction des politiques publiques => décroisement nécessaire
- la réglementation est parfois un frein à la mise en oeuvre. Il convient donc de s'organiser entre structures de l'ESS : s'entraider et mutualiser des moyens et des compétences, et pourquoi pas investir les uns dans les autres
- Nécessaire transparence (par exemple quand une personne achète un billet pour un spectacle, préciser quel pourcentage sert à payer l'artiste, le lieu d'accueil...) et faire savoir en quoi nos projets sont innovants et répondent à la notion d'intérêt général.

Atelier : Partenariats et territoire



➤ Attentes des participant(e)s :

Comment faire vivre la culture dans TOUS les territoires du Nord Pas de Calais ? Comment peut-on associer des personnes éloignées de la culture ? Comment lié le rural à l'urbain en matière de culture ? Production/solutions pour artistes : Comment se situer dans le marchand, dans l'ESS ? Quelle interaction avec les pouvoirs publics et quelle installation sur un territoire ? Quelle coopération entre acteurs très divers ? Quels rapports avec les populations ? Comment avoir une envergure régionale ? Comment toucher des publics éloignés psychologiquement et géographiquement de la

culture ? Quelle place des centres sociaux, lieu de développement d'une éducation populaire de la culture ? Quelles actions à mettre en place pour donner suite à cette rencontre : création d'une UFISC régionale ? Sur la coopération, on a pas le choix pour une utilité générale : Quel est le territoire pertinent ? Comment rattraper les déficiences de l'Etat ?

➤ **Anna Czapski, Fructôse**

Fructôse est un collectif d'artistes qui s'est installé en squat il y a quelques années dans un ancien bâtiment des chantiers navals de Dunkerque. Depuis cette époque, la situation a changé et le collectif a évolué vers une structuration qui offre un lieu, des services et un accompagnement aux artistes et est maintenant intégré dans le projet de requalification de la zone portuaire engagé par la Communauté urbaine de Dunkerque. Toute démarche collective n'est pourtant pas oubliée puisque qu'une sorte de RERS/SEL est développé qui permet aux artistes de participer à la vie du lieu (notamment par l'entretien et les travaux d'amélioration).

➤ **Frédéric Wyart et Marie Eve Brabant, CRIC (Collectif des Réseaux Insertion Culture)**

Dès 2002, il a semblé important que les travailleurs sociaux et culturels se rencontrent pour se mettre d'accord sur le vocabulaire et les valeurs qui rassemblent ces deux mondes. La charte du CRIC est issu de cette rencontre permanente. On parle aujourd'hui de nouveau métier tourné à la fois vers le social et la culture.

➤ **Débat :**

La place des usagers dans vos initiatives ?

Fructôse : Ce sont les artistes qui sont à l'origine du projet. Ils avaient une conscience très pragmatique de leurs besoins. Une étude de la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD) a permis de corroborer cela. Il y a un vrai travail entre la collectivité et les « habitants » que représentent les artistes sur leurs besoins techniques, administratifs, d'interactions. Ce n'était pas évident au début car le projet s'est construit sur l'illégalité de l'occupation et les artistes n'étaient pas dans cette idée d'une coopération avec la CUD. L'étude a permis cette rencontre. Le Conseil d'administration de l'association est varié avec une majorité d'artistes, ceux ci sentent qu'ils doivent se former à la gestion/stratégie/analyse politique. La co-construction est plus facile avec les services ESS, culture et social de la CUD qu'avec les urbanistes.

Et l'implication des habitants ?

Fructôse : Peu de riverains car c'est aujourd'hui un noman'sland (friche industrielle) mais les anciens ouvriers des chantiers navals ne sont pas oubliés car associés dans les projets culturels sur la mémoire du travail. Les habitants aussi sont mobilisé à travers des projets originaux et humoristique (cf Projet avec Laurent Petit sur ANPU).

CRIC : Sur la place des usagers, il n'est pas évident d'aborder la notion même de désir avec eux ! Les notions d' « art » et de « culture » peut braquer les publics, on y va petit à petit et ensemble. On essaie de les amener à avoir un discours critique. La culture est un outil d'insertion qui permet à des personnes de s'exprimer (et d'apprendre à s'exprimer). On travaille également sur le public des travailleurs sociaux qui parfois, ont une approche pauvre ou pas d'approche du tout sur la culture car on leur apprend à répondre aux besoins « primaires » et pour eux, la culture n'en fait pas partie ! (cf

pyramide de Maslow enseignée dans les écoles de travailleurs sociaux)

Réseau Culture 21 : Sur le thème de la démocratisation, il faut faire attention car on bute sur le « toujours les mêmes ». Le travail de médiation a du mal à avoir du résultat. Il est important de partir des réalités du territoire et de favoriser la co-construction (ex : « friches, les nouveaux territoires de l'art »). S'il y doit y avoir implication des gens, ce ne sera pas parce qu'on les invite mais car on part d'eux. Il est important de se regrouper pour avoir une vue globale des besoins et des solutions, d'être dans un projet de territoire. En partant des intérêts de tous, en faisant masse on a plus de chances d'être exhaustif et de réussir. Il faut aussi saisir les politiques !

CRIC : notre travail en résidence apporte un « plus » à notre travail de médiation que l'événementiel ne permet pas.

Fructôse : Il est important de multiplier les canaux de diffusion avec des accroches appropriées : Ce n'est pas tant une rencontre avec une oeuvre qu'une rencontre avec des personnes que nous proposons. Avec Emmaus, on échange nos publics lors de repas conviviaux; parfois les personnes ne viennent pas aux performances/expositions... mais ce n'est pas grave ! La rencontre a eu lieu.

Quel lien avec le travail social ?

CRIC : Des présentations croisées des structures artistiques et des structures de travail social sont organisées qui permettent à chacun de se saisir des réalités de l'autre. Au CRIC, on a la chance d'avoir des financements non orientés vers des actions fléchées. On peut donc proposer des formations des travailleurs sociaux à la culture par des ateliers, y compris dans les écoles de travailleurs sociaux.

Une gouvernance partagée ?

Réseau Culture 21 : La dimension du temps est fondamentale. Il faut casser la culture du résultat à court terme qui nous enferme dans des logiques où l'usager, « forcément incompetent et prenant trop de temps à former » n'a pas sa place. Les modèles économiques ne nous permettent pas le temps de l'échange.

Il y a un mécontentement sur la situation actuelle. Nous devons changer la manière de faire les choses, sortir de nos schémas mentaux pour inventer de nouvelles formes d'organisation et d'actions.

On a besoin d'outils de référence pour changer ce cadre (cf Agenda 21).

➤ Restitution de l'atelier :

En synthèse de l'atelier, il a été mis en avant le thème du temps qui préside à toute action : le temps de l'échange avec tous les acteurs du territoire, le temps du projet partagé, le temps de la rencontre avec les habitants....

3 axes de travail ont été envisagés :

- la coopération : multiplier les échanges de pratiques entre acteurs culturels et avec d'autres acteurs (urbanistes...), favoriser l'interconnaissance, la reconnaissance mutuelle. Faut-il créer une UFISC régionale ?
- la sortie des habitudes : en innovant sur nos modes d'organisation, la structuration de nos projets, le partage de nos projets avec d'autres acteurs que ceux de la culture, le financement solidaire par exemple.

- l'association des habitants : non plus ponctuellement mais systématiquement dans les projets, en inventant de nouveaux modes de faire en étant attentif à l'échelle géographique pertinente



Myriam Cau, Vice-Présidente au développement Durable, à la Démocratie Représentative et à l'évaluation au Conseil Régional et Michel Lefebvre, maire de Douchy les Mines, Conseiller Général

Coordonnées des initiatives :

- Réseau Culture 21 : <http://www.reseauculture21.fr>
- UFISC : <http://www.ufisc.org>
- Opale : <http://www.culture-proximite.org>
- Smart France : <http://www.smartfr.fr>
- Fairplaylist : <http://www.fairplaylist.org>
- Résonances : <http://www.resonances-la-librairie.fr>
- CRIC : http://www.interleukin.fr/cric/cric_charte.pdf
- Fructôse : <http://www.fructosefructose.fr>